

SORBONNE UNIVERSITE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, session 2023

La présidente de Sorbonne Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques, ouvert au titre de l'affectataire SORBONNE UNIVERSITE, au titre de l'année 2023 :

Monsieur SIX Adrien, professeur des universités de classe exceptionnelle, président, Sorbonne Université, Paris.

Madame BOTTON Coralie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Sorbonne Université, Paris.

Monsieur DJOUINA Madjid, assistant ingénieur, expert, Université de Lille, Lille.

Monsieur HURET Christophe, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame CAPEL Emilie, assistante ingénieure, Institut national de la santé et de la recherche médicale, Paris.

Madame LAURENT Nathalie, assistante ingénieure, Sorbonne Université, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 21 juillet 2023


DGSA - RS
Pour la Présidente et par délégation
Directrice du développement des
compétences

Emmanuelle LE QUELLEC

